



CDDH-SOC(2018)03Rev2

11/03/2019

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME  
(CDDH)

---

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LES DROITS SOCIAUX  
(CDDH-SOC)**

---

**Planning prévisionnel des travaux du CDDH-SOC  
pendant le biennium 2018–2019**

*(tel que mis à jour et soumis au CDDH-SOC pour sa 4<sup>e</sup> réunion, 3–5 avril 2019)*

## 2<sup>e</sup> réunion : 2–4 mai 2018

- Adoption des méthodes de travail et du projet de planning prévisionnel
- Débat sur et adoption du projet d'Analyse du cadre juridique du Conseil de l'Europe de la protection des droits sociaux en Europe (premier rapport)
- Échange de vues sur les réponses au questionnaire relatif aux bonnes pratiques sur la mise en œuvre des droits sociaux au niveau national et sur l'analyse des réponses
- Premier échange de vues sur la structure souhaitée et les éléments essentiels du rapport contenant des propositions, le cas échéant, visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux et à faciliter notamment l'articulation des instruments du Conseil de l'Europe avec d'autres instruments de protection des droits sociaux (deuxième rapport)

Transmission du projet d'Analyse au CDDH-BU (17–18 mai 2018), puis au CDDH (19–22 juin 2018).

Lors de sa 89<sup>e</sup> réunion (19–22 juin 2018), il est prévu que le CDDH adopte le projet d'Analyse et prenne note des réponses au questionnaire et de leur analyse. Suite à de possibles instructions données lors de la 89<sup>e</sup> réunion du CDDH, le Secrétariat préparera ensuite un projet de table des matières et un document de contexte court comme base pour lancer les discussions sur le deuxième rapport à la 3<sup>e</sup> réunion du CDDH-SOC.

## 3<sup>e</sup> réunion : 5–7 septembre 2018

- Débat sur la structure et les éléments essentiels du deuxième rapport

Il est prévu que le CDDH prenne note des travaux en cours au sein du CDDH-SOC et lui donne d'éventuelles orientations lors de sa 90<sup>e</sup> réunion (27–30 novembre 2018).

Le Secrétariat diffuse le premier projet du deuxième rapport aux experts pour des commentaires écrits : [25 février 2019] **8 mars 2019**.

Délai pour des commentaires écrits sur le premier projet du deuxième rapport : [18 mars 2019] **26 mars 2019**.

## 4<sup>e</sup> réunion : 3–5 avril 2019

- Débat sur le premier projet du deuxième rapport

Il est prévu que le CDDH prenne note des travaux en cours et donne d'éventuelles orientations au CDDH-SOC lors de sa 91<sup>e</sup> réunion (18–21 juin 2019).

## [5<sup>e</sup> réunion : 25–27 septembre 2019\*

- Débat et adoption du projet du deuxième rapport

Transmission du projet du deuxième rapport au CDDH-BU et au CDDH pour adoption lors de sa 92<sup>e</sup> réunion (26–29 novembre 2019.)

\* Lors de sa 90<sup>e</sup> réunion (27–30 novembre 2018) le CDDH décide que la 5<sup>e</sup> réunion du CDDH-SOC ne pourra se tenir que si le personnel disponible au Secrétariat est suffisant (voir CDDH(2018)R90, § 38 (iii)).